



Décision de radiodiffusion CRTC 2006-194

Ottawa, le 23 mai 2006

TELUS Communications Inc.

Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Îles, Gaspé, Sainte-Marie, Saint-Georges et
Montmagny, et leurs régions avoisinantes (Québec)

Demande 2005-1353-2

Avis public de radiodiffusion CRTC 2006-33

16 mars 2006

Modification des zones de desserte et distribution de WWBI-TV (PAX) Burlington/Plattsburg

1. Le Conseil **approuve** la demande présentée par TELUS Communications Inc. en vue de modifier les zones de desserte autorisées des entreprises de distribution de radiodiffusion par câble régionales qui desservent Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Îles, Gaspé, Sainte-Marie, Saint-Georges et Montmagny et leurs régions avoisinantes, afin d'y inclure Mont-Tremblant et ses régions avoisinantes, et afin de distribuer, à titre facultatif, par l'entremise de son entreprise à Mont-Tremblant et ses régions avoisinantes, le signal de WWBI-TV (PAX) Burlington/Plattsburg.
2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention à l'égard de cette demande.

Secrétaire général

La présente décision devra être annexée à la licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>